



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale
Des Territoires de l'ESSONNE

Cité administrative
Bd de France
91012 EVRY CEDEX

Mutation des bois et forêts
à titre gratuit

A1

Donation – Succession

DEMANDE DE CERTIFICAT

Attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du code forestier

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1. Département : ESSONNE

2. Demande reçue le

3. Enregistrée sous le numéro

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DEMANDE

1 – La présente demande doit être adressée à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt – Cité administrative bd de France 91010 EVRY CEDEX

2 – La demande est normalement signée par le(s) demandeur(s) ; si elle est signée par un mandataire, celui-ci devra joindre un pouvoir écrit.

3 – Si la mutation concerne une nue-propriété, la demande doit être contresignée par le ou les usufruitiers ; si elle concerne un droit indivis, la demande est contresignée par tous les indivisaires.

4 – Toutes les rubriques doivent être remplies exactement, sans omission, ni rature. Mettre une croix dans la case appropriée.

5 – Les pièces suivantes seront jointes à la demande :

- 1 Un plan de situation (extrait de la Carte IGN au 1/25 000 ou au 1/50 000)
- 2 La (ou les) feuilles du plan cadastral contenant les parcelles désignées,
- 3 Un extrait récent de matrice(s) cadastrale(s) contenant les mêmes parcelles,
- 4 La (ou les) feuilles (s) numérotées de la désignation de propriété (imprimé B1)
- 5 Une notice d'information (imprimé A4) signée dans les conditions visées en 2 et 3

6 – Le délai de délivrance du certificat est de 2 mois ; le certificat ne doit pas être établi depuis plus de six mois lors du dépôt de la déclaration de succession ou de l'enregistrement de l'acte de donation auprès du service des impôts.

1 DÉSIGNATION DES BOIS ET FORETS (situés dans le département)

1 - 1 Appellation :

1 - 2 Sis à :

1 - 3 Surface totale hectares ares centiares

1 - 4 Désignation de propriété ci-joint (imprimé B1) présentée en feuillet(s) numéroté(s)

1 - 5 Donateur(s) ou- Ancien propriétaire décédé (*rayez la mention inutile*)

NOM (prénoms) - Raison sociale	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE – Siège social

2 NOTAIRE CHARGÉ DE RÉDIGER L'ACTE OU DE RÉGLER LA SUCCESSION

M.
 Adresse :
 Téléphone :

3 PERSONNE POUVANT FAIRE VISITER LA PROPRIÉTÉ

M. (nom)
 Qualité :
 Adresse :
 Téléphone :

4 GESTION DE LA PROPRIÉTÉ (Mettre une croix dans la case appropriée)**4 - 1. Plan simple de gestion (P.S.G.)**

non requis non déposé déposé refusé le / /

agréé le / / sous le n° jusqu'à l'année :

4 - 2. Régime spécial d'autorisation administrative de coupes (R.S.A.A.C.)

oui non notifié le / /

4 - 3 - Code des bonnes pratiques sylvicoles (C.B.P.S.) (propriété de moins de 25 ha d'un seul tenant):

Adhésion n° CB 78 I I I I ou à présenter : oui non

4 - 4 - Forêt adhérente à un règlement type de gestion : oui non

Organisme gestionnaire ou expert :

5 CERTIFICAT(S) ANTÉRIEURE(S) A TAXE OU DROITS RÉDUITS

(Si les bois et forêts objet de la présente demande ont bénéficié, en tout ou en partie, de certificat(s) pour l'obtention de taxe ou droits réduits depuis moins de 30 ans, remplir le cadre ci-dessous)

Date ou numéros	Nature des certificats (1)	Surface			Observations éventuelles
		hectares	ares	ca	

(1) indiquer s'il s'agit d'achat, de donation de succession ou d'impôt sur la fortune.

6 PROPRIÉTÉS BOISÉES CONTIGUES APPARTENANT AU(X) DEMANDEUR(S)

(Situées dans le département ou dans un département limitrophe et ne faisant pas partie des propriétés objet de la demande)

DÉPARTEMENT(S)	COMMUNE(S)	LIEU-DIT(S)	SURFACE		
			hectares	ares	centiares

7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Indiquer notamment – dans le cas où la propriété concernée s'étend hors du département – si une ou des demandes similaires concernant la mutation en cours ou envisagée, a ou ont été adressées aux directions départementales de l'agriculture et de la forêt concernées – préciser les surfaces) :

8 LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNÉ(S)

1 - Sollicite(nt) la délivrance d'un certificat attestant que les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du code forestier.

2 - Atteste(nt) que la mutation portera sur le sol et sur la totalité des arbres qui sont sur pied à ce jour (s'il en est autrement, rayer et préciser par une note annexe la consistance de la coupe qui sera disjointe de l'immeuble).

3 - S'engage(nt), à titre personnel et pour ses (leurs) ayants-cause, à gérer ces bois et forêts pendant 30 ans selon les règles définies par l'art. 793-2 du code général des impôts et par le décret du 28 juin 1930, sous le contrôle de l'administration.

4 - Joint (joignent) les pièces énumérées au 5 des instructions portées en page 1 de la présente demande.

5 - Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes.

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE ou SIEGE SOCIAL(1)	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1-2)

9 AUTRES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ENGAGEMENT RELATIF A LA GESTION DE LA PROPRIETE (Nu-propriétaire, usufruitier ou co-indivisaires des parcelles concernées par la demande)

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE ou SIEGE SOCIAL(1)	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1-2)

1 - S'il s'agit d'une personne morale, préciser la qualité du signataire

2 - Indiquer la qualité de chaque demandeur (donataire – héritier) et préciser s'il s'agit d'une acquisition en toute propriété, nue-propriété, en indivision. Si la demande est signée par un mandataire, énumérer tous les mandants concernés. Les usufruitiers et les co-indivisaires non demandeurs signent la rubrique 9.

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1 MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Date I _ I _ I _ I _ I _ I

1 - 1 Agent traitant :

1 - 2 Instructions particulières

2 TRAITEMENT DE LA DEMANDE

2 - 1 Situation

Date de la visite des lieux I _ I _ I _ I _ I _ I

Groupe(s) homogène(s) de parcelles (1)	Tenants (1)	SURFACE			Nature réelle (2)	Observations
		ha	a	ca		
TOTAL						

2 - 2 Vérification cadastrale et patrimoniale (concordance entre la désignation des propriétés – imprimé B1 – et les documents cadastraux (3))

oui non Dans ce cas précisez :

2 - 3 Certificat(s) antérieur(s) pour taxes ou droits réduits :: oui non

sur ha a ca Jusqu'au I _ I _ I _ I _ I _ I
Dossier (s) N°

3 CONCLUSION DE L'AGENT TRAITANT

3 - 1 Avis

Modalité de l'engagement trentenaire

Les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues à l'article L. 8 du code forestier oui non

Date : I _ I _ I _ I _ I _ I

*CBPS (code de bonnes pratiques sylvicoles)
** RTG (règlement type de gestion)

Signature

P.S.G	non exigible	
	à présenter	
	agréé	
CBPS*	adhésion possible	
	adhésion faite	
ou	n° CB 78 I _ I _ I _ I	
RTG**	adhésion possible	
	approuvé	

3 - 2 Informations complémentaires (3)

4 DÉCISION DE L'ADMINISTRATION (4)

4 - 1 Certificat

négatif	
avec	

positif	
sans	

Date de la décision I _ I _ I _ I _ I _ I

exclusion de parcelles

4 - 2 Observation(s) :

Visa :

1) Les parcelles groupées ou tenants seront désignés par les lettres A à (identifier les tenants sur le plan cadastral)
2) Ne pas omettre de signaler toute parcelle non forestière
3) Si besoin, joindre un rapport annexe, motiver éventuellement les conclusions (notamment négatives)